

La Sécurité sociale fête ses 75 ans : préserver notre plus grande conquête sociale

Ce dimanche 4 octobre 2020, la Sécurité sociale soufflait sa 75^{ème} bougie. 75 ans donc, que cette institution, pilier du modèle social à la française, existe, qu'elle assure contre les risques de toute nature des millions de personnes. Elle leur a apporté la garantie qu'en toute circonstance chacune et chacun pouvait assurer sa subsistance et celle de sa famille, et ce, dans la dignité. Car c'était bien là son objet fondamental : répondre à un souci élémentaire de justice sociale en débarrassant les travailleurs des incertitudes du lendemain.

Si elle a pu être critiquée, la Sécurité sociale a montré son action indispensable : donner un accès à toutes et tous, à égalité, aux meilleurs soins et participer ainsi au fait que l'on ait les moyens – parce que collectifs – de développer les meilleurs soins. La crise sanitaire nous démontre une fois de plus la nécessité d'un système de protection sociale fort et au service de tous sur l'ensemble du territoire.

L'étatisation matérialisée par les Lois de Financement de la Sécurité sociale a cependant conduit à ce que la lecture économique – sous l'angle de la contrainte des dépenses publiques – l'emporte au fil du temps avec, pour corollaire, une dégradation de notre système de santé, tant pour les assurés sociaux, que pour les personnels.

La crise de l'hôpital, la situation dramatique des EPHAD, l'engorgement des urgences sont le symptôme de politiques dirigées par l'austérité imposée à notre Sécurité sociale.

Il a fallu la crise sanitaire liée à la Covid 19 pour qu'enfin les besoins, à commencer par la reconnaissance des personnels de santé, soient entendus.

La Sécurité sociale assure l'ensemble des risques liés à la maladie, la vieillesse, les maladies professionnelles et les accidents du travail, ainsi que la politique familiale et les prestations sociales afférentes.

Aujourd'hui, nous sommes à la croisée des chemins et devant un choix de société : continuer la marchandisation de la protection sociale, ou renforcer les valeurs fondatrices de la Sécurité Sociale : égalité d'accès et solidarité.

Il y a 25 ans, FO déclarait : « *Toute démarche conduisant à conjuguer fiscalisation, régime universel et allègement du coût du travail conduit inéluctablement à niveler vers le bas la couverture sociale, à accroître les inégalités, à paupériser les structures collectives de solidarité et à laisser se développer les marchés privés de la santé et de la retraite* ».

Alors que se poursuit la « nouvelle solidarité entre l'Etat et la Sécurité sociale », qui consiste à transférer à l'Etat les excédents de la Sécu, un grand débat est plus que jamais nécessaire sur le rôle, la place et le financement de la protection sociale collective dans notre pays, et ce, sur la base des fondamentaux de la Sécurité sociale.

Paris, le 6 octobre 2020

Contact :

Serge LEGAGNOA
Secrétaire confédéral

**Secteur Protection
Sociale Collective**

✉ slegagnoa

[@force-ouvriere.fr](https://twitter.com/force-ouvriere)

☎ 01.40.52.83.94